SNUIPP92

EVS : « Emplois Vite Sacrifiés » !

SNUIPP92

La présence des EVS et des AVS dans les écoles révèle, une fois de plus, la nécessité d'emplois pérennes et statutaires pour assurer les missions essentielles d'accompagnement, d'aide administrative et d'aide à la scolarisation des enfants handicapés dont l'école, les élèves et leurs familles ont besoin.

Suppression de 35% de postes sur les Hauts-de-Seine :
Sur instruction du ministère, d'ici le 31 décembre 2010, les Hauts-de-Seine comme beaucoup d'autres départements devra réduire de 35% le volume de postes. Ainsi sur les 1423 emplois dont disposent actuellement les Hauts-de-Seine, plus de 493 devront être supprimés, notamment ceux exerçant sur la mission d'aide administrative.

De nombreux EVS sont ou seront, dans les prochaines semaines, confrontés à la réalité des fins de contrat, à l'impossibilité des renouvellements et auront comme seule perspective un retour à la case « chômage ». Outre la perte d'emploi, souvent dramatique, pour les EVS concernés, ce sont autant d'écoles soudainement privées d'aide à la direction d'école, au moment où se multiplient et se complexifient les tâches administratives imposées aux écoles. Cette décision témoigne du manque de considération du ministre vis-à-vis de ces personnels maintenus dans la précarité, vis-à-vis des enseignants, des élèves et de leurs familles !

Nous dénonçons les conditions actuelles d'emploi des contrats aidés dans les écoles et revendiquons :
- l'annulation de ces mesures de réduction de postes

- la reconnaissance de ces emplois par la création de postes pérennes et statutaires

- le droit pour tous les EVS et AVS à une véritable formation et à un accompagnement de qualité permettant de déboucher sur une qualification reconnue ou un recrutement sur un emploi pérenne et statutaire

Le SNUipp-FSU 92, vous invitent à signer et à faire signer massivement cette pétition.

Nom - Prénom	Ecole - Commune	Signature

A retourner à la section du SNUipp 92 par Fax ou courrier